



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

COMMISSION CNASS - FNAS du 13 juin 2019

Ordre du jour :

Comme par hasard le Président propose un changement de l'ordre du jour.

Il propose de traiter le point 2 ; prestation d'action sanitaire et sociale en fin de réunion, bizarre !

Approbation du compte rendu de la réunion CNASS FNAS du 27 février 2019 :

- Le compte rendu est approuvé.

La CFTC déclare que la convocation pour la réunion du 13 juin était mal préparée. Le changement d'horaire sur la convocation a fortement bouleversé la préparation et la participation à cette réunion. L'horaire de 14h00 avec un ordre du jour aussi important défie toute raison. Aussi les représentants de la CFTC devront quitter la réunion à 15h30 afin de leur garantir un retour au domicile dans de bonnes conditions.

Points FNAS : Situation du FNAS au 31 mai 2019 :

- Rien de spécial, le tableau déjà diffusé note l'impact de la notification prise par la commission pour 2019.

Points ASS

Politique de vacances, de loisirs et d'activité de proximité – Bilan 2018 :

- des précisions sont données sur la prise en charge des transports. La priorité est donnée au transport collectif.
- sur la politique de loisirs, toujours encore des refus importants.

Pour la CFTC, la politique vacances donne satisfaction, mais celle des loisirs, qui s'inscrit dans la politique de rupture de l'isolement, reste trop faible.

- en effet, la 1^{ère} inscription est accordée, mais la durée peut aller entre 1 à 2 ans pour une 2^{ème} participation.
- le directeur précise que saint Gildas reste intéressant malgré une petite baisse de remplissage.

Prestations d'action sanitaire et sociale :

- a) Suivi de l'exécution budgétaire au 31/05/2019
- b) Suivi des prestations au 31/05/2019 (montant, dénombrement, pourcentage)
- c) consommation des heures d'aide à domicile
- d) Suivi des stocks de dossiers en instance (document remis en séance)
- e) Prévision d'atterrissage budgétaire au 31/12/2019.

Le tableau détaillé des prestations nous a été présenté (identique à celui présenté lors du groupe de travail et déjà communiqué).

Proposition de modification des fiches techniques du Règlement National d'A.S.S. et incidences financières sur les budgets.

1. Proposition et tableau
2. Indemnité de funérailles
3. Incontinence
4. Pédicurie
5. EHPAD
6. Aide financière individuelle
7. Aide financière individuelle complémentaire
8. Modification Aide à domicile

La CFTC s'est maintenue à la position interfédérale définie lors de la rencontre aux Ministères et a refusé d'ouvrir le débat sur le sujet.

Rapport 2018 service social :

La présentation du rapport démontre l'activité des services sociaux sur les différents secteurs. Il donne le chiffrage des actions menées envers notre population.

La CFTC interrompt cette présentation en déclarant être désolée de donner l'impression que ce rapport ne les intéresse pas mais, comme déclaré précédemment, l'heure de leur train n'attend pas.

Mais avant de partir et de laisser un collègue donner la position de l'interfédérale sur le point 2 de l'ordre du jour, la fédération CFTC tient à préciser qu'elle a bien pris acte des propositions qui sont faites par l'agence en vue d'une adaptation du budget et des présentations fournies.

Nous rappelons que la CFTC est contre la double peine.

Pendant plusieurs années, le budget alloué n'a pas été redistribué aux bénéficiaires par un manquement de maîtrise de la politique sociale.

Un travail important a été fourni par l'ensemble des acteurs de l'agence, qui a permis de mettre en place une politique sociale cohérente et respectueuse envers nos anciens.

Vous-mêmes, Monsieur le Directeur et Monsieur le Président, vous l'avez évoqué à plusieurs reprises, que la politique sociale de l'agence, à ce jour, répond bien à un besoin et une demande.

Aussi, nous renouvelons notre demande de donner une chance à ce règlement national de l'action sociale qui a été établi ensemble.

Nous restons persuadés que les différentes mesures annoncées par les pouvoirs publics sur la fiscalité, les impôts, le taux zéro, ainsi que la diminution des ayants droit dans les années à venir, nous permettront d'atteindre l'équilibre financier imposé par la COG.

Le rapport de Monsieur Dominique LIBAULT sur la loi dépendance et ses 10 priorités pour la fin de 2019, apporteront certainement des changements significatifs à effectuer dans le cadre de notre politique sociale.

Aussi, ne pénalisons pas une deuxième fois notre population en réduisant les prestations.

Souvenons-nous de cette population, de leurs efforts, de leurs contributions financières à construire le Régime minier et son action sociale que nous gérons à ce jour.

Informations diverses :

- Le CFTC plus présente.

La délégation CFTC
Kurt SHIRLE
Robert JUTKOWIAK